

SESSION D'ATHÈNES, MAI 1954

IMPORTANT

M. Jean Ketseas, président du Comité d'organisation des réunions d'Athènes, nous communique ce qui suit à l'intention des participants :

1. Un visa d'entrée en Grèce est nécessaire pour les ressortissants de tous les pays, *excepté* pour les suivants : Turquie, Italie, Grande-Bretagne, France, Allemagne occ., Autriche, Hollande, Suède, Norvège, Danemark et Belgique. En tout cas, chacun doit être muni de son passeport (indépendamment du visa).
2. On peut importer en Grèce 200 000 drachmes. L'importation est libre pour les

dollars, les francs suisses, les liras italiennes, les devises espagnoles et scandinaves.

L'importation des livres anglaises et des francs français est limitée suivant les lois en vigueur dans ces pays — respectivement à £ 10 et 10 000 francs français. Il est préférable de déclarer au contrôle d'arrivée les billets de banque, même ceux des pays dont l'importation est libre, afin de faciliter les formalités au départ.

On peut importer librement les chèques.

3. Pour les pays qui ne sont pas en relations diplomatiques avec la Grèce, le visa peut être obtenu par le consulat grec du pays le plus proche.

Le Comité d'organisation des VII^{es} Jeux olympiques d'hiver à Cortina 1956 est nommé

Président : Avv. Giulio Onesti, président du C. O. N. I.

Membres : Comte Thaon de Revel., membre du C. I. O. ; D^r Giorgio de Stefani, membre du C. I. O. ; M. Piero Oneglio, président de la Fédération italienne des sports d'hiver;

M. Remo Vigorelli, président de la Fédération italienne des sports sur glace ; M. Mario Rimoldi, maire de Cortina-d'Ampezzo.

Secrétaire général : D^r Giordano Bruno Fabjan.

D'autre part, cinq commissions techniques ont été nommées pour chacun des sports inscrits au programme.

Le Comité organisateur a son propre siège exécutif à Cortina-d'Ampezzo.



BARON P. DE COUBERTIN (à gauche) et M. J. SIGFRID EDSTRÖM. Photo prise lors de la session de Prague en juin 1925, année où P. de Coubertin prit sa retraite du comité.

Les Jeux olympiques de Melbourne

Le Comité d'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques qui doivent se dérouler à Melbourne du 22 novembre au 8 décembre 1956 a publié en décembre dernier le premier numéro de son bulletin (*Official News Service*), qui paraîtra régulièrement. En première page de cette édition figure un message du président Avery Brundage et un second de Hon. W. S. Kent Hughes, M. V. O., O. B. E., M. C., E. D., M. P.

J'ai restauré dès le principe, autour de l'olympisme rénové, un sentiment religieux transformé et agrandi par l'internationalisme et la démocratie qui distingue les temps actuels.

A l'occasion des Jeux olympiques tous sentiments nationaux exclusifs doivent faire trêve et pour ainsi parler « être mis en congé provisoire ».

Chercher à plier l'athlétisme à un régime de modération obligatoire, c'est poursuivre une utopie. Ses adeptes ont besoin de la « liberté d'excès ». C'est pourquoi on leur a donné cette devise: Citius, Altius, Fortius.

P. de C. 1935.